



Comité de Soutien pour Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard

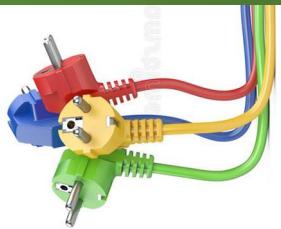
Une Energie citoyenne

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
JOAFE N° : W723016464
SIRET N° : 883 356 388 00016
Dépôt légal BnF N° : 00000000033432

Comité de Soutien aux Élus-es Municipaux
de la liste
Une Nouvelle Équipe Pour Guécélard

Fiche N° 16

Contact : cs.unepg@gmail.com Site : <https://unenouvelleenergiepourguecelard.fr/>



Cette rubrique, mise en ligne sur le site "CS-UNEPG", permet aux adhérents de s'exprimer sur des sujets d'actualité ayant pour thèmes toutes les problématiques en lien avec la vie communale (sécurité, circulation, environnement, salubrité, etc.). Elle est publiée après validation du CS-UNEPG.

La municipalité précise que vos signalements sont systématiquement pris en considération. Les services municipaux doivent intégrer des facteurs particuliers et incontournables comme les plannings communaux, la disponibilité d'équipements spécifiques et/ou de personnels dédiés, les obligations diverses en lien avec des notions juridiques, contractuelles et/ou légales, voir les perturbations climatiques du moment. Toutes ces conditions prises en compte peuvent engendrer des délais de réactivité et de réalisation indépendants d'une volonté clairement affichée.

DEPOT SAUVAGE – "Le Plessis"

Date de transmission : 16/12/2020

Transmis par : Gilles CHAMPLON

Retour : Réalisé Date :

Objet :

Dépôt sauvage d'encombrants

Constat :

Décharge sauvage de matériaux de construction sur un terrain privé.

Questions posées lors des signalements :

Contacter le propriétaire ? Démarches spécifiques (Mairie) légales/judiciaires (L541-3) ? Identification du contrevenant ? Enlèvement ?

Localization, informations au choix ...

Adresse : Proche de "Le Plessis" – "L'Anerai"

Lieu-dit : "Champ aux Biches"

Coordonnées GPS :

Niveau d'urgence :

Faible

Moyen

Important

Majeur

Éléments complémentaires : Photos(s) – Plan(s) – Croquis – Commentaire(s) spécifique(s)



Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

